

# Conseil scientifique de l'ENS ULM

---

**12 JUIN 2015**

## Projet de procès-verbal

### Membres nommés :

Stanislas LYONNET, Président du Conseil, Professeur des Universités, praticien hospitalier au département de génétique de l'Université Paris Descartes  
Sergio CILIBERTO, Directeur de recherche au LP-ENS Lyon  
Anne EPHRUSSI, Professeur de biologie moléculaire, Université d'Heidelberg  
Marie-Odile GERMAIN, Conservatrice générale au département des manuscrits BNF  
Pierre-Michel MENGER, Professeur au Collège de France, sociologie  
Gretty MIRDAL, Professeur de psychologie à l'Université de Copenhague, Directrice de l'Institut d'études avancées de Paris  
Daphné BAVELIER, Professeur, département de psychologie et sciences de l'éducation, Université de Genève

### Absents\_-:

Thierry COQUAND, Professor at the Computer Science and Engineering Department at University of Gothenburg  
Philippe DESCOLA, Professeur au Collège de France, chaire d'anthropologie, procuration à Marc MÉZARD  
Sylvia SERFATY, Professeur des Universités en mathématiques, Université Pierre et Marie Curie

### Membres élus :

Frédéric WORMS, Professeur des Universités en sciences sociales  
Vincent-Mathias GIREL, Maître de conférence des Universités en philosophie  
Stéphane TOULOUSE, Maître de conférences des Universités - bibliothèque générale  
Pascale ARAUZ-AUBRUN, Responsable catalogage et suivi des collections – bibliothèque générale

### Absents :

Olivier DEBARRE, Professeur des Universités en mathématiques et applications, procuration à Frédéric WORMS

Cécile DEBRAND-BONAPETIT, Elève littéraire

**Membres de droit :**

Marc MEZARD, Directeur de l'Ecole normale supérieure

Guillaume BONNET, Directeur adjoint Lettres

Yves LASZLO, Directeur adjoint Sciences

Nathalie MARCEROU-RAMEL, Directrice de la Bibliothèque générale de l'ENS

Absente : Françoise ZAMOUR

**Invités :**

Laurence CORVELLEC, Directrice générale des services

Christian LORENZI, Directeur des études sciences

**Présentations scientifiques**

Thierry POIBEAU, Directeur du LaTTiCe

Shihab SHAMMA, Professeur au département d'Etudes Cognitives

**Collaborateur du directeur**

Françoise TARQUIS, Collaboratrice du Directeur

## **ORDRE DU JOUR**

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2015 .....	5
II. Axes de stratégie ENS/PSL .....	5
III. Conseils scientifiques de départements .....	15
IV. Mise en place de comité de recherche pour les postes de professeurs .....	17
V. Grade Master pour le diplôme .....	18
VI. Jury Labex .....	19
VII. Focus scientifique : .....	20

*La séance est ouverte à 10 heures 08.*

M. MEZARD signale qu'après avoir pris connaissance des arrêtés d'application de la Loi Fioraso, la direction de l'Ecole a constaté que la composition de ses CA et CS restreints n'étaient pas conformes. En effet les conseils sont restreints aux seuls représentants enseignants chercheurs élus de l'établissement. C'est la raison pour laquelle les enseignants-chercheurs du conseil, extérieurs à l'ENS, n'ont pas reçu cette fois de convocation au conseil restreint.

Il signale aussi, toujours à propos du CS restreint, que l'heure de la réunion a été modifiée à cause de la visite d'une délégation chinoise le matin à 9h.

## **I. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2015**

S. LYONNET demande si quelqu'un a des commentaires sur le compte rendu de la précédente réunion.

F. WORMS souhaiterait que ses propos tenus sur la scolarité des élèves apparaissent au procès-verbal lorsqu'il évoquait les convergences et les différences entre l'ENS et l'EHESS.

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par le conseil scientifique.*

## **II. Axes de stratégie ENS/PSL**

M. MEZARD informe qu'une réflexion est en cours au sein de PSL sur l'élaboration d'une stratégie de recherche. Certes, il en existe déjà une dans le projet initial de PSL. Mais dans sa phase de lancement, PSL a beaucoup travaillé par le biais d'appel d'offres ouverts, en faisant remonter les projets des laboratoires selon un processus *bottom up*. Les membres ont décidé de faire émerger maintenant une stratégie à long terme avec des thématiques prioritaires et structurantes et de créer de nouveaux outils pour promouvoir la recherche à PSL.

C'est une démarche délicate étant donné la multiplicité des acteurs et la tentation que chacun fasse un plaidoyer pro domo. Un séminaire de deux jours va avoir lieu la semaine du 15 juin 2015. Chaque établissement proposera les actions qui lui semblent importantes de son point de vue, mais qui sont à situer dans la perspective de PSL. C'est la limite de l'exercice qui va vous être présenté maintenant. Dans un établissement comme l'Ecole avec 15 départements, chacun comprenant plusieurs axes, presque tous pertinents, d'actualité, qu'on a envie de soutenir, on a joué le jeu d'identifier quelques thématiques qui semblaient être propices à des interactions au sein de PSL tout en étant importantes pour l'ENS.

Ce sont ces thématiques présentées par l'ENS au séminaire de PSL qui constitueront l'amorce de la réflexion sur la stratégie recherche.

En termes de calendrier, PSL va candidater au renouvellement de son IDEX, devant un jury international, en avril 2016 sur la base d'un rapport rendu en décembre 2015. L'enjeu est majeur. PSL va être très attendu, en particulier du côté de la recherche, puisque parmi toutes les ComUE créées, PSL est celle qui a le poids relatif en termes de force de recherche le plus important. A contrario, c'est l'IDEX qui a le plus petit nombre d'étudiants. Au cours de la réflexion sur les éléments à présenter au séminaire PSL, il est apparu à la direction, qu'il serait très utile d'avoir une discussion avec le conseil scientifique et un retour de ses membres.

M. MEZARD laisse la parole à Y. LASZLO.

Y. LASZLO précise que le titre est important. Il convenait de s'interroger sur les éléments pouvant avoir un impact sur PSL dans la stratégie de l'ENS et réciproquement. PSL se structure en Université fédérale avec probablement un horizon de quinze à vingt ans. La ComUE est déjà une entité administrative qui a reçu des moyens du ministère, dont 75 contrats doctoraux en stock et l>IDEX est un des outils de la construction de cette université. On ne s'est donc pas limité à l'horizon de l>IDEX mais on s'est inscrit dans une vision à long terme, avec l'idée que le renouvellement de l>IDEX représentait quand même une étape importante. L'ENS est un établissement qui a une dimension nationale mais qui, avec PSL, s'inscrit dans une politique de site tout en maintenant ses partenariats avec les universités franciliennes appartenant à d'autres ComUE. C'est un exercice délicat.

La première richesse de l'ENS, ce sont ses étudiants. Leur excellent niveau donne le « la » pour toutes les actions entreprises à l'École : en particulier en recherche et pour le recrutement des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, Y. Laszlo souligne la volonté d'ouverture de l'ENS à plusieurs niveaux :

- Recrutement des étudiants avec la filière de recrutement des normaliens étudiants
- Valorisation de la recherche, avec la volonté de développer des start-ups ;
- Diversification des débouchés et élargissement aux parcours non académiques.

Le poids scientifique de l'ENS s'apprécie habituellement à partir d'indicateurs classiques tels que le décompte d'académiciens issus de l'École. Selon ce décompte, on note l'importance significative de la physique et des mathématiques compte tenu de la taille réduite de l'établissement. Un indicateur plus intéressant est un indicateur européen qui montre la part de l'ENS dans les financements ERC. Un autre indicateur révèle que les anciens élèves ont un poids considérable en France et en Europe eu égard à la taille de l'ENS. Enfin, le nombre de contrats ERC hébergés à l'ENS représente 10 % des ERC en France. Ces résultats, particulièrement ceux de niveau européen, indiquent la forte vitalité de la recherche à l'ENS.

On a essayé d'identifier les points saillants qui font la spécificité de l'École, les enjeux auxquels on doit faire face et les réponses attendues de PSL :

- formation individualisée et formation par la recherche avec une recherche très amont, fondamentale – ce qui n'empêche pas qu'on peut la valoriser,
- pluridisciplinarité avec des débouchés diversifiés en France à l'international, académiques (les 2/3) ou non académiques. l'École doit pour cela résoudre la quadrature du cercle : disposer d'un spectre de recherche assez large pour exposer les élèves à une recherche vivante, mais limiter les secteurs d'activité pour disposer d'un poids suffisant dans les thématiques retenues.
- formation allant du théorique à l'expérimental même si la dimension expérimentale est délicate à maintenir à Paris Centre et qu'on ne peut pas tout faire.

Dans une science qui évolue rapidement, Yves Laszlo rappelle l'importance fondamentale de l'auto-évaluation, dont il reparlera plus tard, avec les conseils scientifiques de département et le conseil scientifique de l'ENS. Il faudra articuler cette évaluation à celle du nouveau HCERES.

Le rôle national de l'École est de faire essaimer à la fois ses chercheurs et ses étudiants. Ce qui amène à une deuxième quadrature du cercle : la recherche pluridisciplinaire, ancrée dans les départements disciplinaires. La politique de l'ENS est de créer les échanges et la communication entre les départements disciplinaires plutôt que de créer des départements transverses. Des outils ont été mis en place (actions de type BQR, aides d'implantation d'équipes, fbi-cursus au niveau de la formation, etc.) qui ont donné lieu à des développements à l'interface des disciplines : entre la biologie et la physique depuis

longtemps, plus récemment entre la biologie et l'informatique, la biologie et les mathématiques, l'interface math-physique (très importante), l'interface entre l'écologie et les techniques de modélisation, entre philosophie et cinéma, entre l'histoire et les sciences sociales, etc.. Enfin le département des sciences cognitives est un département intégralement pluridisciplinaire qui constitue une très belle réussite. Il faut enfin souligner le fort partenariat établi avec les organismes comme le CNRS, l'INSERM ou l'INRIA, ainsi qu'avec les universités franciliennes.

On aboutit à des enjeux qui sont assez clairs, des enjeux de mobilité géographique (essaimage) et de mobilité thématique. La mobilité thématique avec la volonté d'exposer les étudiants à la recherche vivante n'est pas si aisée à mettre en œuvre et nécessite des moyens : installation d'équipes, constitution de « packages », etc. Se placer au meilleur niveau, c'est être attractif pour les classes préparatoires et les étudiants étrangers, mais aussi vis-à-vis des doctorants et des chercheurs. Pour cela il faut internationaliser les départements de recherche dans un environnement très compétitif. On y reviendra.

Les enjeux :

- un enjeu qui peut être contradictoire avec l'enjeu de mobilité, à savoir la nécessité de fidéliser des leaders d'équipes. Un contre-exemple, toutes les médailles Fields françaises, moins 0,5, ont été formées au DMA, or aucune n'y travaille. C'est général et c'est un sujet qui est de plus en plus important pour l'ENS et PSL.
- un enjeu de visibilité, crucial pour attirer des étudiants et chercheurs,
- l'enjeu de visibilité est lié à des enjeux de taille critique, pas seulement pour être visible mais aussi parce qu'il est nécessaire d'avoir une taille critique pour développer des recherches et nouer des échanges.
- enfin choisir des thèmes porteurs .

L'exposition des étudiants à la science vivante, la science qui est en train de se faire à la frontière des connaissances, nécessite un large spectre dont dispose précisément PSL qui a une taille beaucoup plus importante que celle de l'ENS.

Afin de répondre à ces enjeux, on a besoin de leviers pour lancer des thématiques et des équipes, qui ensuite, après quelques années, devront trouver d'autres canaux de financements, européens, industriels, l'ANR, ...

On a aussi besoin d'outils, de plateformes. Y. LASZLO insiste en premier lieu sur les bibliothèques et la documentation qui est un enjeu central pour la recherche en SHS, ensuite sur les plates formes expérimentales comme « Paris en Résonance » (résonance magnétique nucléaire) et sur l'existence d'un outil de calcul scientifique partagé au niveau de PSL qui est un outil remarquable et qui devrait connaître des développements autour des questions de stockage et d'archivage.

Y. LASZLO passe à un sujet « politiquement non correct » dans cette présentation. Tout le monde veut être dans le top 20 des classements internationaux. Mais la recherche française est en décrochage sur le plan international si l'on en croit les indicateurs financiers. Ainsi, par exemple, un professeur de l'université de Lausanne en début de carrière perçoit 11 k€ mensuels alors qu'en France, un professeur de classe exceptionnelle en fin de carrière perçoit 6 k€ mensuels. L'université de Lausanne propose des starting grants à un million d'euros sur cinq ans, etc. PSL doit s'interroger sur ces questions.

Le défi actuel consiste donc à concentrer et cibler une politique de ressources humaines sur

des actions à fort impact. Cela a déjà été réalisé à l'ENS avec le CNRS et PSL sur une action en physique. La puissance publique n'y suffira pas. Il est donc important de lever des fonds. Y. Laszlo mentionne le fait qu'Harvard vient de recevoir un don de 440 M\$ pour son département d'ingénierie, quand le budget annuel de PSL s'élève à 28 M€.

En conclusion, il ressort de cette analyse qu'il faut coordonner les moyens et les concentrer. Pour cela on dispose de plusieurs leviers :

- s'appuyer sur les LABEX et les EQUIPEX ;
- des actions ciblées sur des piliers scientifiques ;
- des actions à durée limitée sur des actions à opportunité (par ex. un chercheur se présente qui peut avoir un très fort impact, il faut être capable de réagir rapidement) ;
- élargir le spectre de la pluridisciplinarité, qui ne se limite pas à l'intérieur des sciences « dures » et ou des humanités, il est important d'avoir sur certaines actions tout le spectre ;
- identifier des axes où la taille critique de PSL permettra de rendre l'ENS compétitive au niveau international.

Ces actions sont limitées dans le temps, à deux exceptions notables, la politique doctorale, qui a une action dans la durée (PSL y investit 4 millions d'euros par an) et le recrutement, dans la durée, de quelques chercheurs de très haut niveau.

Enfin Y. LASZLO rappelle que l'Index PSL ne peut compenser l'effondrement de l'ANR – son taux de succès à 5% est désastreux. PSL ne doit pas se substituer à la carence de la puissance publique.

Ces leviers sont déclinés autour d'opérations concrètes, appuyées à des piliers scientifiques. On peut en donner trois exemples :

- les mathématiques soutenues par un LABEX parisien (FSMP) non rattaché à un IDEX. Il est important que les trois Index qui portent ce Labex travaillent à le pérenniser au-delà de 2019 ;
- la physique, avec une opération autour de l'astronomie réunissant l'Observatoire de Paris et l'ENS ;
- l'archéologie. G. BONNET expose l'opération Pompéi menée par un maître de conférence de l'ENS (Hélène Dessalles) en collaboration étroite avec le département d'informatique de l'ENS. Le ministère italien a confié à cette opération des activités de repérage, de quadrillage et d'identification sur l'ensemble du site de Pompéi. Les historiens sont également impliqués.

La question de la coordination des politiques de recherche est absolument fondamentale, et elle est reliée au choix d'orientations à prendre en matière de politique internationale. C'est l'échelle de PSL qui est pertinente pour élaborer des accords de partenariats avec les universités et établissements étrangers, pour ouvrir des antennes à l'étranger, pour organiser et gérer l'accueil des chercheurs et doctorants étrangers.

Au niveau des thématiques, il ne faut surtout pas être exhaustif. Cinq thématiques prioritaires (trois en sciences, deux en lettres), qui peuvent être portées au niveau de PSL, ont été identifiées à l'ENS

- l'interface du vivant : La taille réduite de l'ENS – voire de PSL – est souvent un handicap mais peut aussi être aussi un atout. La recherche à l'interface de la biologie avec les autres sciences est très présente à l'ENS. Développer cette thématique au niveau de PSL est un enjeu fort.

- le numérique ; l'ENS a un très bon département informatique. En revanche, PSL n'est actuellement pas suffisamment à la hauteur de l'enjeu du numérique, et par numérique il faut entendre : l'informatique, mais aussi les aspects numériques des humanités et des mathématiques. Des actions sont à réaliser pour combler ces lacunes.

- l'environnement : Y. LASZLO ne développe pas mais répondra aux questions.

En lettres, G. BONNET indique qu'il y a une grande fragmentation du champ disciplinaire. Les étudiants ont de nombreux centres d'intérêt auxquels l'ENS ne peut que partiellement répondre. Néanmoins, deux pôles se dégagent : les humanités classiques et la philosophie.

- les humanités classiques, L'École apparaît comme un défenseur du latin et du grec et, par extension, de ce qui s'agrège aux humanités classiques à savoir l'archéologie et la philosophie antique. Il existe à l'ENS un laboratoire d'archéologie particulièrement dynamique, et un second laboratoire (le centre Jean Pépin) vient de rejoindre l'école. Sur ces thématiques l'ENS est en résonance avec les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> section de l'EPHE avec les disciplines d'érudition.

- la philosophie. Le département de philosophie est un département important dans la vie de l'école, mais également au niveau national et international. Il représente la tradition philosophique française et draine des étudiants du monde entier. La philosophie rencontre d'autres points d'appui à PSL, notamment dans des disciplines d'érudition de l'EPHE, et à l'EHESS.

À l'inverse, la situation est quelque peu difficile pour les études de littérature française et de langues étrangères. Ces dernières ne disposent pas d'un appui particulièrement marqué au sein de PSL, au contraire des SHS, alors que l'on peut tirer les humanités classiques du côté des sciences humaines.

Parmi les actions pluridisciplinaires, il convient de mentionner :

- la dynamique de transfert culturel, portée par le LABEX TransferS. Ce dernier fédère tous les laboratoires de l'École et porte une thématique commune à l'ensemble des laboratoires et des départements. Ainsi, les lettres sont portées par une thématique particulière qui est celle du transfert culturel à travers des travaux de traduction ou d'adaptation de thématiques ou de stéréotypes littéraires d'une culture à une autre. Par ailleurs, le LABEX TransferS dépense une part significative de son budget annuel dans le soutien de la plateforme commune au monde littéraire qu'est la bibliothèque.
- l' « Homo Economicus » : continuum allant de l'anthropologie sociale à l'économie orientée vers la société et les politiques publiques, telle qu'elle est développée à l'École d'économie de Paris et qui traverse toutes les activités du département de sciences sociales de l'École. Un professeur a été recruté cette année au département de sciences sociales avec un profil « sociologie quantitative ». Des projets sont conduits qui répondent à des appels d'offres de PSL, tant en recherche qu'en formation, sur le traitement des données des enquêtes sociologiques ou anthropologiques.

Avec les actions pluridisciplinaires il s'agit de pousser en avant des thématiques transversales qui ne laissent aucun coin non éclairé dans le champ disciplinaire des lettres et sciences humaines, particulièrement émiétté.

N. MARCEROU-RAMEL déplore que l'histoire médiévale soit absente de la présentation, alors qu'elle constitue pourtant une part importante des fonds de la bibliothèque.

G. BONNET répond que l'histoire médiévale à PSL est notamment assurée par l'École des Chartes et le département d'Histoire. Toutefois ce dernier présente la particularité d'être associé à une UMR largement ancrée à Paris I, hors du périmètre de PSL. Du point de vue

de PSL, il s'agit probablement d'un domaine d'excellence pour nombre de chercheurs. Néanmoins, cette thématique n'apparaît pas comme une caractéristique évidente de PSL.

M. MEZARD souligne qu'il s'agit d'identifier des axes stratégiques de l'ENS dans PSL, aux points de contact avec les établissements de PSL en vue d'élaborer une stratégie commune.

Y. LASZLO met en évidence la notion de temporalité. En raison des moyens limités, il convient d'investir dans des axes spécifiques pendant trois à quatre ans. Une fois développés et arrivés à un niveau satisfaisant, ces axes se financent en dehors de PSL. Et PSL pourra alors soutenir d'autres axes. L'exercice de ne pas choisir tel ou tel domaine est évidemment très difficile.

A. EPHRUSSI considère que l'interface de la biologie avec la physique/chimie est pertinente. Par ailleurs, elle souligne que PSL et l'ENS dans le contexte de PSL est un espace clé en Europe, sinon dans le monde, pour mener à bien cette recherche.

P-M. MENGER revient sur la partie « politiquement incorrecte » de l'exposé d'Y. LASZLO. La question du salaire et de package lié à l'installation du chercheur coure depuis longtemps. Elle était déjà posée lorsqu'il siégeait au conseil scientifique de l'INSEE. Mais l'atout extraordinaire de l'ENS ce sont ses étudiants. Il se demande si la COMUE reste un facteur d'unification des pratiques et de renforcement d'une doctrine de compétitivité ou s'il s'agit d'un milieu dans lequel les stratégies d'établissement risquent d'être endiguées.

M. MEZARD informe que les établissements de PSL ont une vision commune de ce qu'il faut faire pour recruter au meilleur niveau international. Bien que doté d'un IDEX, on ne peut pas dire que PSL soit riche, comparativement aux établissements similaires sur la scène internationale. Ses moyens sont suffisants à condition de se concentrer sur un nombre réduit d'opérations. Des recrutements de chaires de haut niveau ont pu être effectués en cumulant diverses sources de financements. Mais il est vrai que la qualité des étudiants de l'ENS, comparable à celle des étudiants de Harvard ou Stanford, représente un atout considérable, de même que l'implantation à Paris, malgré le coût du logement.

A. EPHRUSSI remarque que le réseau des alumni est important et riche de personnalités reconnues dans le monde universitaire et culturel mais aussi économique. Elle s'enquiert de la mise en place d'un système de donation auprès de ce réseau, qui est une pratique courante dans les pays anglo-saxons. Même si l'Europe et la France sont plus frileuses sur ces pratiques, elles existent et certaines institutions telles que Pasteur et Curie ont bénéficié de donations importantes.

M. MEZARD informe qu'un système de donation est en cours de déploiement. La Fondation de l'ENS, qui existe depuis une vingtaine d'années, a été relancée au cours des derniers mois. Le conseil d'administration a été renouvelé avec la nomination de personnalités du monde économique qui aideront l'ENS sur ces sujets (Isabelle KOCHER, Marwan LAHOUD, Jean-Philippe BOUCHAUD). Lionel ZINSOU est le président de la Fondation. Une réunion du bureau de la fondation se tiendra la semaine du 15 juin 2015 et va établir un calendrier d'actions :

- Un appel à donation va être lancé auprès des anciens élèves, en relation avec l'association des anciens élèves (A-Ulm). Une sensibilisation particulière d'anciens ayant particulièrement bien réussi, comme certains dans la Silicon Valley, est à l'étude, notamment en direction des pays anglo-saxons qui ont une culture bien établie du soutien financier à l'institution qui vous a formé ;
- Du côté des entreprises : on a déjà obtenu un financement de Mitsubishi de 2 M€ sur cinq ans pour deux chaires, une candidature est en cours sur une chaire AXA et d'autres projets de chaires sont en discussion comme des financements de bourse

pour les étudiants étrangers

P-M. MENGER fait savoir que les modèles d'universités qui sont en haut des classements et qui fonctionnent très bien présentent les trois caractéristiques suivantes :

- la qualité des étudiants et le système de sélection ;
- la gestion d'un corps professoral avec de bons salaires et de bonnes conditions de travail, le package dont ont déjà parlé ;
- une part de ressources propres avec un bon degré d'autonomie pour gérer leurs ressources.

P-M. MENGER demande si la COMUE est chargée d'organiser cela de manière dynamique et la plus efficace possible ou bien si chaque établissement s'organise pour lui-même dans un logique coopération-compétition.

M. MEZARD remercie les membres pour toutes les remarques et questions posées. Il souligne que la compétition sera amenée à s'intensifier entre les établissements s'agissant des levées de fonds. Les établissements de PSL ont décidé d'agir sur deux niveaux parallèle : celui de PSL et celui des établissements. Il précise que le Collège de France est un cas à part car le Collège ne fait pas partie de la COMUE. Les levées de fonds sont ciblées sur des objets précis (chaires, bourses, ...) qui relèvent soit du niveau de PSL soit du niveau de l'établissement. C'est à la définition de ces objectifs que travaille la fondation. Ainsi les bourses pour les étudiants étrangers concerneraient spécifiquement l'ENS alors que des projets par ex. à l'interface des SHS et des disciplines artistiques concerneraient PSL. Et ils auront d'autant plus de chances d'aboutir que l'opération de mécénat sera traitée à ce niveau.

La bonne réponse est pour l'instant de cibler des objets que l'on veut voir financer. Pour ce qui est de la communauté des alumni, il revient à chaque établissement de gérer la sienne. Les anciens de l'ENS ne se pensent pas encore comme anciens de PSL. Au niveau des entreprises, l'objectif est de travailler sur la dotation de chaires bien financées dans la durée.

F. WORMS estime que la place de l'ENS dans PSL est un sujet central. Il a deux questions et voudrait revenir d'abord sur la présentation de l'École et la formation. Il aurait souhaité que plusieurs points concernant la mise en valeur de la formation à l'ENS soient traités :

- le mode de recrutement des élèves et des étudiants (concours, sélection, etc.) ;
- le diplôme de l'ENS
- l'ouverture sur les débouchés (le statut d'enseignant chercheur dans l'université, l'école doctorale, le post-doctorat, les écoles doctorales etc.).

Les équipes en philosophie et en sciences sociales ont un réel besoin de structuration pour le post-doctorat. Il serait important de souligner au-delà de la scolarité, la post-scolarité extra et intra ENS/PSL.

Y. LASZLO est d'accord avec ce qu'a dit F. WORMS mais il rappelle que le séminaire de PSL portera sur la stratégie de la recherche. Il a mentionné la formation des étudiants dans le contexte de leur formation par la recherche, élément constitutif de parcours de formation de l'ENS. Cependant dans la présentation orale il ne sera pas possible d'aller plus loin. En revanche, les établissements ont pu envoyer un document plus complet. Le nôtre comporte notamment des informations sur les divers modes d'entrée à l'École (classe préparatoire, sélection internationale), ainsi que d'autres informations sur le diplôme ENS, les parcours d'étude, le tutorat, etc. Ce document pourra évidemment être adressé à ceux qui en feront la demande.

F. WORMS demande que la thématique des humanités classiques soit précisée. Les humanités préservent l'exigence la plus rigoureuse dans l'étude des textes, les traductions des œuvres, et les interdisciplinarités internes et externes. De même, il conviendrait de préciser davantage la notion de philosophie. Bien sûr il y a les personnalités prestigieuses de la philosophie française : Jean-Paul Sartre, Henri Bergson ou Simone Weil. Mais il ne faut pas négliger d'autres domaines comme l'histoire de la philosophie, la philosophie des sciences et les interfaces diverses entre philosophie et sciences sociales.

Ne pourrait-on pas ajouter à la liste, les sciences sociales ? Ne pas afficher les sciences sociales n'est-ce pas donner l'impression que les lettres c'est l'ENS et les sciences sociales l'EHESS ?

M. MEZARD répond que cette notion est au contraire présente sous le terme « Homo Economicus ». Il rappelle la présentation de G. BONNET et indique qu'il s'agit d'un *continuum* de l'activité de l'École de la sociologie à l'économie, avec les interfaces entre les deux.

F. WORMS insiste sur le fait qu'il faut faire apparaître l'expression « sciences sociales » dans la présentation de l'ENS. Il faut que le jalon soit présent dès maintenant pour un axe structurant à PSL. Le terme « Homo economicus » présente un risque, c'est un terme rassembleur mais aussi repoussoir. Il semble donc important de rappeler à l'écrit ce qui a été dit à l'oral. Du côté des transferts culturels, il serait pertinent de montrer à cette occasion que le LABEX n'est pas un corps étranger dans l'École mais aussi d'aller au-delà du Labex. Les transferts c'est aussi une approche interdisciplinaire rigoureuse des œuvres. Il faudrait mentionner les interactions possibles avec les conservatoires, les écoles d'art, la Femis, etc. qui sont très absentes. F. Worms rappelle que transdisciplinarité de l'école littéraire est très forte. Enfin, comme en sciences, il y a du côté des humanités des projets inter-IDEX comme l'Institut des humanités, avec P7.

D. BAVELIER constate une tension identitaire forte entre l'ENS et PSL. Si trois personnes étaient mises à la disposition de M. Mézard pour travailler sur les levées de fonds, à quel niveau serait-il créé : ENS ou PSL ?

M. MEZARD informe le conseil que la Fondation de l'ENS dont le bureau se réunit la semaine suivante, est bien la fondation de l'ENS, mais que les statuts ont été changés en 2014 afin qu'elle puisse entreprendre des actions au titre de PSL. La situation évolue donc mais est encore ambiguë. S'il avait trois personnes pour travailler sur les levées de fonds, il en mettrait deux à l'ENS sur les alumni et une à PSL.

D. BAVELIER reconnaît qu'il existe deux questions fondamentales :

- ce qui pourrait être fait au niveau de PSL, étant donné les forces de l'ENS et des autres partenaires ;
- ce qui est souhaité au niveau de l'ENS et de son positionnement.

M. MEZARD indique que la campagne d'allocations de moyens pour l'année 2016 sera lancée dans les prochaines semaines. Elle donnera lieu à un dialogue entre les différents départements, structures de l'école et la Direction. À cette occasion, est déclinée la stratégie de recherche de l'École, qui est au cœur de son activité. De son côté, PSL comprend une vingtaine d'établissements qu'il faut doter avec un budget de 28 M€ par an. Comme Y. Laszlo l'a rappelé, il n'est pas envisageable de faire du saupoudrage. Il faut donc identifier des sujets prioritaires pour l'École et sur lesquels l'action de PSL est susceptible de faire progresser l'ENS. Et les sujets qui apparaissent dans la présentation sont des sujets qui semblent entrer en résonance avec les stratégies d'autres établissements de PSL.

D. BAVELIER pense que l'exercice intellectuel est différent lorsqu'il est question de se positionner au niveau de PSL et d'étudier les axes de recherche prioritaires. Il devient alors

possible que des éléments soient non prioritaires pour l'ENS mais pour lesquels l'ENS apporte une forte valeur ajoutée. Séparer les discussions permettrait d'éviter la confusion entre priorités PSL et priorités ENS.

M. MEZARD rappelle le cadre de l'exercice : amorcer la réflexion sur la stratégie de PSL. La meilleure approche consiste à s'appuyer sur les établissements en leur donnant la parole et en leur demandant de proposer un petit nombre d'axes. Vingt exposés seront présentés sur deux jours, et lorsque les sciences sociales, par exemple, auront été mentionnées par l'ENS et par l'EHESS, cet axe deviendra manifeste. L'exercice est délicat, on sait que les organismes de recherche peinent à définir leurs stratégies mais c'est indispensable compte tenu des moyens relativement faibles dont dispose un IDEX.

D. BAVELIER remarque qu'en raison du contrat social français, on ne peut pas arrêter de financer une équipe de chercheurs qui n'aurait pas obtenu les résultats attendus, comme c'est le cas aux USA par ex. Par ailleurs, elle se demande si des actions « grassroots » pourraient être envisagées. Il s'agirait de réunir le corps professoral de tous les établissements et de demander à chacun d'identifier des espaces où émergent ou bien se concentrent des forces « cross-institutions » et où ils seraient prêts à travailler avec leurs collègues. Cette action qui implique chacun dès le départ du processus, permet de s'assurer du support de la base en vue de l'avancée des projets, mais permet aussi de faire émerger des thèmes auxquels on n'aurait pas pensé de prime abord.

S. LYONNET estime qu'il existe des projets, des axes et des thématiques qui ne sont pas actuellement prioritaires, étant donné que l'appel d'offres est celui de PSL. Toutefois, ils pourraient le devenir d'ici trois ans. S'agissant de la levée de fonds, il y a d'un côté l'image prestigieuse de l'ENS à laquelle les donateurs peuvent vouloir adhérer et de l'autre le portefeuille de ce qu'on peut offrir et qui peut inclure des actions PSL. Cela n'est pas forcément contradictoire, même si la mise en oeuvre réclame beaucoup d'habileté.

Y. LASZLO indique que l'aspect « bottom-up » est fondamental et résulte de nombreuses discussions avec les directeurs de département. Mais cela reste insuffisant. C'est un premier travail pour amorcer la discussion sur la stratégie de recherche, qui devra être développé.

S. CILIBERTO demande si des appels d'offres avec des financements importants pour attirer des gens intéressants ont été lancés.

M. MEZARD répond que des appels d'offres ont été lancés pour :

- des chaires d'excellence (recherche de personnes de haut niveau) ;
- des chaires junior (packages d'installation auxquels peut candidater toute personne récemment recrutée au sein de PSL).

L'objectif est de se rapprocher des pratiques vertueuses d'établissements étrangers.

Y. LASZLO précise que ces appels d'offre sont une bonne chose mais c'est de l'amorçage. Ils ne répondent pas à la question : comment finance-t-on quelques chercheurs de très haut niveau dans la durée ? Actuellement on ne sait pas le faire.

S. CILIBERTO approuve la stratégie de concentrer les forces sur quelques thématiques durant cinq ans en vue d'un développement. Cependant, cinq ans ce n'est pas forcément suffisant quand on est sur un sujet difficile. Ainsi, il faut rappeler que plusieurs médailles Fields, et même quelques prix Nobel, n'auraient pas pu poursuivre leur recherche dans de telles conditions puisqu'ils n'avaient rien publié au bout de cinq ans. C'est vrai qu'en France on n'a pas le courage de couper les branches mais il faut faire très attention et ne pas faire comme aux Etats-Unis où l'on coupe tout.

G. MIRDAL s'inquiète de l'évaluation négative des unités à l'issue des trois ans. Elle rapporte que la culture scandinave est très attentive à ne pas produire de la compétitivité et de stress, qui sont contre-productifs. Par ailleurs, elle juge que l'image du système français actuel et celle de l'ENS dans les sciences humaines et sociales à l'échelle internationale restent particulièrement positifs et sont à maintenir.

A. EPHRUSSI rebondit sur ce qui vient d'être dit. Dans le cas des sciences du vivant, on estime que trois ou cinq ans est un délai insuffisant pour laisser une équipe prendre ses marques. Au Laboratoire européen de biologie moléculaire, où elle travaille, les contrats des personnes recrutées en tant que chef de groupe, juste après leur post doctorat, sont établis pour une durée de cinq ans et idéalement renouvelés pour quatre ans. Au bout de neuf ans, elles partent du laboratoire et cela donne l'opportunité à d'autres jeunes d'établir leurs équipes et de se lancer. Chacun est évalué tous les 4 ans dans son unité par un comité international. Elle-même a été évaluée avec son unité en mai, c'est un moment qui a été intensément préparé par tous. A. Ephrussi insiste sur le fait que des évaluations sont conduites de manière à être constructives et positives pour les chercheurs, le but est de les aider dans leur démarche.

S'agissant du niveau des salaires, elle informe le conseil que des chercheurs de son laboratoire ont trouvé des postes à Paris (hors université) avec un salaire tout à fait conforme aux standards internationaux. Mais en effet la question des levées de fonds et d'une stratégie commune des établissements de PSL pour financer le recrutement de chercheurs de haut niveau est fondamentale, d'autant plus que Paris est une ville où la vie est très chère. Elle insiste sur l'importance de développer au niveau de PSL l'intérêt commun et un travail de long terme qui implique que ce n'est pas forcément celui qui contribue le plus qui aura le meilleur retour sur investissement. C'est le fonctionnement d'une véritable fédération.

M. MEZARD va répondre en commençant par la dernière question. PSL est une structure jeune, qui vient de renouveler sa gouvernance. Des changements d'orientation significatifs ont été impulsés par le nouveau président. On voit déjà apparaître des mécanismes favorisant l'intérêt collectif, la politique documentaire en est un exemple PSL y investit 1,5 million par an. Certains établissements en profitent plus que d'autres, en particulier ceux qui accusaient un retard dans leur politique documentaire ou leur politique d'achat. Toutefois, l'ENS est prête à accepter ce choix bénéfique pour tous sur le long terme.

S'agissant du niveau des rémunérations internationales, c'est une question majeure qui sera discutée au séminaire de recherche PSL. Cependant il faut être conscient que la majorité des recrutements dans les années à venir seront ceux d'enseignants-chercheurs des universités ou de chercheurs des organismes de recherches français. On peut jouer dans le système tel qu'il existe en créant des packages d'installation, en associant par exemple les chercheurs du CNRS à la formation. Le recrutement sur un contrat particulier, en dehors des grilles habituelles, de professeurs de très haut niveau, fera partie de la discussion. Mais il est certain qu'il ne sera pas possible d'en recruter un par discipline, ni même un par établissement.

D. BAVELIER distingue les situations des personnes recrutées sur CDI de celles qui sont en CDD sous la loupe des évaluations positives pour la poursuite ou non de leur contrat et qui, pour cette raison, sont très bien payées. Elles ont aussi une position de travail et une motivation différente de celles qui ont un contrat à vie. Par ailleurs, D. BAVELIER est d'accord avec ce qui a été dit des évaluations. Plus elles sont constructives et plus il existe un sens communautaire avec un fort soutien des jeunes chercheurs, ce qui assure une meilleure rentabilité au système dans son ensemble.

M. MEZARD constate que toutes ces remarques permettent de souligner les fortes contraintes du système français actuel. Malgré cela il souhaite créer les instruments adéquats pour tenter de faire vivre ce système et le faire « décoller ». Recruter des chercheurs de très haut niveau sur des contrats à durée limitée, est une possibilité, d'autant plus que ces chercheurs de très haut niveau n'ont pas d'inquiétudes sur leur capacité à retrouver un poste par la suite.

D. BAVELIER estime qu'il faudrait rappeler à la personne recrutée en France qu'elle va bénéficier d'un contrat à vie – ce qui constitue une valeur importante en soi.

M. MEZARD reconnaît que l'un des rares avantages compétitifs de la France réside dans le fait d'embaucher des jeunes chercheurs avec un contrat permanent, puis de leur laisser une grande liberté de manoeuvre. Toutefois, cet avantage est en train de s'effiloche car l'âge moyen de recrutement au CNRS, par exemple, à niveau égal, augmente. On est donc en train de perdre, la capacité à recruter de jeunes chercheurs très prometteurs.

F. WORMS confirme cette tendance. Il a ainsi été recommandé aux commissions de recrutement du CNRS de tenir compte de l'âge des candidats, en donnant un avantage aux plus jeunes, les dossiers des candidats plus âgés étant de fait meilleurs (plus de publications...). F. WORMS juge qu'il serait utile d'expliquer, notamment au niveau international, la spécificité des grands établissements français et de la confiance qu'elle accorde aux chercheurs. Ainsi, le Collège de France quand il octroie une chaire à un chercheur, crée une chaire qui correspond à son travail et non à un objet préexistant. Michel Foucault occupait ainsi la chaire d'Histoire des systèmes de pensée, qui n'a jamais constitué une discipline spécifique. La confiance qu'on accorde aux chercheurs est très importante en France. F. WORMS partage l'avis de Gretty MIRDAL sur la spécificité de l'évaluation en SHS qui doit porter aussi sur l'invention d'un objet. Un deuxième point qu'il voudrait aborder c'est PSL « Hors les murs » à l'image de la Sorbonne à Abu Dhabi. Il serait intéressant d'inventer un élément spécifique pour faire connaître PSL en France, en Europe et dans le monde, en favorisant les échanges au plus haut niveau international.

M. MEZARD répond que l'activité internationale fait l'objet d'un travail en cours. Ce sujet ne sera toutefois pas mis à l'ordre du jour du séminaire recherche. M. MEZARD en discutera lors d'une prochaine réunion du CS.

S. LYONNET remercie les participants pour la qualité de leurs échanges.

### III. Conseils scientifiques de départements

M. MEZARD rappelle que le règlement intérieur de l'ENS a institutionnalisé la mise en place régulière de conseils scientifiques de départements. Ils sont composés de membres extérieurs aux départements et se réunissent environ tous les quatre à cinq ans afin de procéder à l'évaluation des départements. Cette évaluation met certes les départements sous pression, comme partout ailleurs, mais elle est très intéressante et les rapports qui sont produits se sont parfois révélés d'une plus grande utilité que ceux de l'AERES. La Direction souhaite demander à tous les départements de réunir un conseil scientifique et elle demande au Conseil scientifique de l'appuyer dans cette démarche.

L'ENS sera évaluée par le HCERES qui succède à l'AERES, probablement en 2018. Le HCERES procédera à des missions d'évaluation, comme celle qui a été réalisée en 2014 à l'ENS par l'AERES et qui avait donné lieu à la mobilisation de 7 experts ayant auditionné 150 personnes. Mais il est aussi possible que l'HCERES accrédite l'autoévaluation réalisée par l'établissement lui-même s'il la juge de qualité. Cela permettrait de ne pas faire doublon avec

le travail des conseils scientifiques de départements. Ce sera à discuter avec l'HCERES.

Dernier point, une action, déjà évoquée par Y. LASZLO, consisterait en création de conseils scientifiques trans-établissements au niveau de PSL sur des thématiques précises. Un conseil extérieur pourrait ainsi avoir un regard sur la physique pratiquée à l'ENS, à l'ESPCI ainsi qu'à l'Observatoire de Paris. Ce dispositif, au travers des discussions et échanges qu'il susciterait, donnerait corps à PSL. La proposition sera débattue lors du prochain séminaire PSL.

D. BAVELIER approuve cette belle idée qui permettra aux gens de s'écouter et de parler entre eux.

Y. LASZLO signale que les comptes rendus des conseils scientifiques de départements sont disponibles. Si certains départements réunissent régulièrement leur conseil scientifique, c'est moins le cas pour d'autres :

- Le conseil scientifique de Chimie a été totalement renouvelé en 2013. Le rapport a souligné l'importance de l'axe interface chimie et biologie. Une prochaine réunion du conseil est prévue en 2017.
- Le conseil scientifique du département des Études Cognitives est une pierre angulaire de la politique du département. Il a aussi été renouvelé totalement en 2013 avec en perspective ce rôle d'autoévaluation qui serait validé par le HCERES. La Direction recommande une nouvelle réunion en 2017.
- Le conseil scientifique d'Informatique s'est réuni en 2011. La Direction suggère de le réunir rapidement. Le conseil soulignait l'aspect trop réduit des promotions des élèves informaticiens et préconisait une ouverture des champs scientifiques. Ces recommandations ont été suivies. Les promotions sont passées de huit à onze élèves et l'activité de recherche a été ouverte à de nouveaux domaines de recherches.
- Le conseil scientifique des Géosciences de 2012 a demandé que des collaborations soient établies entre les deux pôles « terre-solide » et « océan-atmosphère ». La lettre de mission du directeur de département avait repris cette demande. La Direction propose la tenue d'un autre conseil en 2016.
- Le conseil scientifique international de Physique s'est réuni en 2014 et a donné lieu au groupe de réflexion mené par Édouard BREZIN qui communiquera le résultat de sa mission fin 2015-début 2016. Cela fera l'objet d'une discussion en CS vraisemblablement début 2016.
- Le conseil scientifique de Biologie est fondamental parce qu'il est un élément clé pour le recrutement des équipes. La biologie s'est complètement métamorphosée, se constituant en véritable département d'enseignement-recherche. La prochaine réunion du conseil aura probablement lieu en 2016.
- Le conseil scientifique du département de Mathématiques existe mais ne s'est jamais réuni jusqu'à maintenant. Il va le faire prochainement.

G. BONNET précise que, pour les départements littéraires, les conseils scientifiques existaient virtuellement et qu'ils vont se mettre en place. Le département des Sciences sociales réunira son conseil scientifique dans une dizaine de jours. Y sera probablement abordée l'articulation de ce département avec les autres sciences du campus de Jourdan, mais également au sein du périmètre de PSL. Par ailleurs, il est prévu en 2016 que le département des Sciences de l'Antiquité se livre à cet exercice. G. BONNET a aussi commencé à discuter d'un calendrier avec le département de philosophie. La mise en place de ces processus est sans doute plus longue pour les Lettres et SHS notamment à cause du périmètre actuellement mouvant de PSL. L'intégration à PSL, cette année, des établissements comme l'EHESS et l'EPHE, a ainsi provoqué la suspension du processus. Les départements préfèrent attendre que les perspectives de collaboration soient mieux dessinées. Enfin, certains départements, comme le département d'Histoire, ont cette année

recruté des professeurs qui vont prendre leur marque avant que la réunion d'un conseil scientifique ne soit lancée. Les actions se mettent donc doucement en place et pourraient aboutir, pour l'ensemble des départements littéraires, à la tenue de deux conseils scientifiques par an.

S. LYONNET demande s'il y a une incitation à ce que la composition de ces conseils soit internationale ou non ?

M. MEZARD répond par l'affirmative. Une forte incitation existe pour recruter des étrangers, tout en veillant à ce que siègent aussi des personnes bien au fait du fonctionnement du système. La composition du conseil est discutée entre le département et la Direction. La nomination du comité revient *in fine* au Directeur.

S. CILIBERTO juge le dispositif très intéressant. S'il y a accord avec l'HCERES, le rythme des auto-évaluations sera mieux en phase avec l'activité de l'établissement.

M. MEZARD voudrait formellement avoir l'accord du conseil scientifique pour que la direction demande à chaque département de réunir un conseil tous les quatre à cinq ans d'une part, et d'autre part pour que la discussion sur la création de conseils scientifiques trans-établissements sur des disciplines précises, soit portée au niveau de PSL.

*Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité ces actions.*

M. MEZARD précise que les évaluations trans-établissements concerneraient aussi la formation.

F. WORMS estime qu'un certain nombre d'éléments comme le statut des masters pourrait être utilement remis en perspective par une telle instance.

#### **IV. Mise en place de comité de recherche pour les postes de professeurs**

M. MEZARD informe que le processus de recrutement de professeurs dans le système français est particulièrement complexe. Un document de plusieurs pages, communiqué aux membres, a été produit par le service des ressources humaines indiquant les étapes à valider. Malgré ces garde-fous administratifs, le processus n'est toujours pas mené à fond en particulier pour la recherche des meilleurs candidats. Par conséquent, la Direction souhaiterait que soit établie et actée la mise en place systématique d'un comité de recherche pour le recrutement des professeurs à l'ENS.

D. BAVELIER demande si le comité de recherche est différent de celui d'évaluation.

M. MEZARD confirme la distinction. Le comité de recherche a pour objectif de contacter des personnes en vue de leur signaler l'ouverture d'un poste de professeur dans leur discipline ; tandis que le comité d'évaluation étudie les dossiers de candidatures soumises, les évalue, les sélectionne et auditionne quelques candidats.

P-M MENGER souhaite savoir si le comité de recherche s'appuie sur des lettres de recommandation.

M. MEZARD répond qu'elles sont examinées par le comité d'évaluation, chaque comité décidant d'en tenir compte ou non.

*Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la mise en place d'un comité de recherche pour les postes de professeurs*

## **V. Grade Master pour le diplôme**

Y. LASZLO indique que le diplôme ENS sanctionne trois années d'études, de la Licence jusqu'à un Master recherche. Or la Direction estime qu'il existe des études intéressantes pour les normaliens non permises par ce parcours, notamment celles qui n'incluent pas un M2 recherche. Il s'agit des parcours:

- comportant un an à l'étranger avec un partenaire international identifié ;
- atypiques et interdisciplinaires, notamment en lettres en lien avec les écoles d'art par exemple.

Ces cursus sont possibles grâce à l'individualisation des parcours, contrôlés par un tuteur qui suit l'étudiant tout au long de sa scolarité et qui valide ses choix scientifiques pour s'assurer de la cohérence du parcours et de la qualité des enseignements. Ces parcours permettraient d'enrichir la palette d'études proposée à l'École. Le diplôme de l'ENS confèrera le grade de Master (qui diffère d'un diplôme national) sans pour autant que l'étudiant ait validé un M2 recherche dans une université partenaire ; cependant cette validation restera la règle.

À l'échelle nationale, les étudiants titulaires du diplôme de l'ENS pourront s'inscrire dans les écoles doctorales françaises (même sans M2 recherche). À l'étranger, la mobilité internationale sera favorisée, notamment en Europe.

Si l'obtention du grade Master est importante pour les étudiants, il l'est tout autant pour l'image de l'École qui pourra afficher des parcours internationaux avec des partenaires importants sur le plan scientifique. Un exemple : des relations étroites existent entre l'IBENS (le département de Biologie de l'ENS) et l'Arizona. Une réflexion est en cours sur l'élaboration d'un parcours de deux années d'étude à l'ENS complétées par un séjour à l'université de l'Arizona.

Au cours des derniers mois, la Direction a discuté avec le ministère puis lui a transmis un dossier en vue de conférer le grade Master au diplôme de l'ENS. Il s'agit maintenant de la phase finale de négociation. Si les instances de l'ENS sont d'accord, le dossier pourrait être soumis au CNESER en juillet 2015.

V-M GIREL suggère d'apporter une précision ou une correction sur le document envoyé au Ministère avant son envoi aux instances. Elle concerne la mention des 36 ECTS pour le diplôme. En effet, il est plutôt question de 36 crédits ENS. Par ailleurs il juge très utile l'obtention du grade master qui permettra d'élaborer des parcours à la carte.

Y. LASZLO remercie et confirme que cette erreur fera l'objet d'une correction.

G. BONNET précise qu'il s'agit plutôt d'une ambiguïté qu'il faut corriger. Il évoque ensuite le fonctionnement de l'école des Arts décoratifs qui n'applique pas le système LMD. Par conséquent, un élève de l'ENS qui souhaiterait compléter une formation L3/ M1 par une année de formation aux Arts décoratifs, pour ensuite intégrer le programme de doctorat d'artiste « SACRe », ne pourrait pas le faire dans le contexte actuel, un M2 recherche étant requis pour s'inscrire en thèse.

*Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la mise en place d'un grade Master pour le*

*diplôme.*

## VI. Jury Labex

M. MEZARD précise que l'ensemble des Labex a fait l'objet d'une évaluation au cours des dernières semaines, après quatre ans d'existence. Cette évaluation ne comportait pas d'enjeu de reconduction, à moins d'évaluation catastrophique, car les Labex sont financés pour neuf ans. Mais pour l'Idex, ces évaluations ont été jugées très importantes car elles seront prises en compte par le comité international qui évaluera l'Idex début 2016 et dont le résultat sera déterminant pour l'avenir de l'Idex. Ces auditions ont donc été préparées minutieusement et des répétitions pour les porteurs de Labex ont été organisées, auxquelles pouvaient assister les directions d'établissement. Quatre Labex (trois en sciences et un en lettres) sont portés spécifiquement par l'ENS. Ils ont chacun un poids important dans la recherche et la formation à l'école.

Y. LASZLO présente les évaluations des trois Labex scientifiques :

Le Labex MemoLife (biologie), doté d'un budget de 1,2 M€ annuel, comporte trois axes : neurosciences, génétique-génomique et biologie cellulaire plasticité. Ce Labex regroupe trois laboratoires : l'IBENS, le CIRB et une équipe de l'ESPCI. L'ensemble représente près de 500 chercheurs. Ce Labex agit dans toute l'activité que peut connaître un département d'enseignement-recherche. Il a ainsi développé une plateforme bio-informatique, recruté des post-doctorants et des PhD. Ces actions ont donné lieu à de nombreuses publications dans des revues prestigieuses, à des dépôts de brevet et à la création de start-ups. L'évaluation du Labex s'est très bien passée, et s'est conclue par les applaudissements du jury.

Le Labex ICFP (physique) associe Paris VI, Paris VII, Polytechnique et le CNRS. Il assure deux activités :

- une activité de formation qui répond à une interrogation du conseil scientifique de physique de 2008 sur le manque d'attractivité internationale du département en direction des étudiants. Le Labex a permis de monter un master international de physique qui est devenu « le » master de physique parisien, et qui a permis de recruter des étudiants étrangers qui sont très bons et viennent d'un peu partout dans le monde.
- le recrutement de post-doctorants de haut niveau sur trois ans. Neuf post-doctorants ont été recrutés (sept théoriciens et deux expérimentateurs). Recruter des postdocs expérimentateurs est difficile car ils doivent monter leur manip. Trois ans c'est donc court et c'est cher.

L'évaluation s'est très bien passée.

Le Labex IEC (Institut d'Études Cognitives) se concentre autour de quatre thématiques scientifiques :

- langage et communication ;
- cognition sociale ;
- perception et attention ;
- théorie de la décision et des fonctions cognitives supérieures.

Ce Labex porte le développement d'un département qui est devenu un département majeur en Europe pour les études cognitives. Le Labex a eu un effet levier. Il a permis :

- la mise en place de cofinancements, notamment à destination de post-doctorants ;
- la rénovation des locaux (500 m<sup>2</sup> d'aménagement) ;
- le développement de plateformes (clusters pour la modélisation).

Ce département a un tropisme théorique car les expériences lourdes, telles qu'elles sont organisées en milieu hospitalier, y sont impossibles. Se pose à nouveau cette question fine du positionnement de l'ENS, entre ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire, et comment conserver l'expérimental au contact des théoriciens.

Enfin, a eu lieu une action de recrutement de doctorants et de masters. En quelques années, le CogMaster est devenu la formation phare en France pour les études cognitives. L'évaluation du Labex a été très satisfaisante.

G. BONNET présente le Labex TransferS qui associe douze laboratoires (11 ayant l'ENS comme tutelle partagée avec d'autres établissements et 1 du Collège de France). Le Labex étudie les transferts culturels. Son budget de 770 k€ se répartit entre le soutien à la documentation et le soutien à des actions proposées par les membres des différents laboratoires. L'évaluation s'est très bien déroulée et l'activité du Labex a été jugée en conformité avec ses indicateurs. La seule remarque exprimée concernait le souhait de voir davantage d'actions impliquant plusieurs laboratoires, ce qui éviterait un effet de saupoudrage.

A. EPHRUSSI demande si la durée des évaluations était d'une heure pour tous les Labex. Ce qui paraît peu au regard du nombre d'équipes qui en compose certains.

M. MEZARD répond qu'il s'agissait d'un format d'une heure par LABEX. Un autre intérêt de ces évaluations, en interne, a été que les directions ont saisi l'occasion de discuter avec les porteurs de Labex et évoquer leur pérennisation éventuelle, ce qui constitue une préoccupation majeure à l'horizon de cinq ans, quand les financements s'arrêteront.

## VII. Focus scientifiques :

- « Analyse de la dynamique des controverses : l'apport des techniques de traitement automatique des langues », exposé de Thierry POIBEAU.
- « Exploring Cognitive Control of Auditory Perception », exposé de Shihab SHAMMA.

*La séance est levée à 13 heures 28.*